



**CONSOMMATION
ET VIE PRATIQUE**
Vivre mieux au quotidien

DOSSIER DE PRESSE

JUILLET 2026

OBSERVATOIRE DES PRIX DES FRUITS ET LÉGUMES 2026



FICHE MÉTHODOLOGIQUE

118 relevés de prix ont été réalisés du 8 au 21 juin 2026, par une équipe de **89 « veilleurs consommation »** sur 40 départements.

Les veilleurs ont visité **4 surfaces de ventes** : hypermarchés, supermarchés, Etablissements à Dominante Marque Propre (EDMP type hard discount) et magasins spécialisés bio.

Ils ont relevé les prix de **9 fruits et 10 légumes**, issus de l'agriculture conventionnelle et de l'agriculture biologique.

Le panier de produits 2025 :

Fruits	Légumes
Abricot	Aubergine violette
Banane	Carottes
Cerise (rouge)	Concombre
Citron jaune	Courgette longue
Fraise ronde (pas de gariguette)	Haricots verts
Melon type charentais	Laitue (verte)
Pastèque verte	Oignon (jaune)
Pêche	Poivron (vert)
Pomme Golden ou Gala	Pomme de terre (type vapeur)
	Tomate grappe

Le prix moyen de chaque produit est calculé de façon pondérée en prenant en compte la surface de chaque point de vente. Chaque prix est calculé en € / kg. Le prix moyen des melons, concombres et laitues est également indiqué à la pièce.

OBSERVATOIRE DES PRIX DES FRUITS ET LÉGUMES 2026

Fruits et légumes : toujours moins accessibles ! Familles Rurales appelle les parlementaires à agir

Après vingt ans d'observation, les résultats de l'Observatoire des prix des fruits et légumes 2026 montrent que les difficultés d'accès aux fruits et légumes ne relèvent plus de fluctuations ponctuelles, mais d'une tendance durable. Il appartient désormais aux parlementaires de transformer ce constat en action. Familles Rurales les appelle à dépasser les clivages politiques, à cosigner la proposition de loi « 100 produits sains à prix coutant » et à la voter.

Familles Rurales publie l'Observatoire des prix des fruits et légumes. Les résultats de l'édition 2026 confirment une tendance préoccupante : si le prix moyen des fruits se stabilise en agriculture conventionnelle (-0,2 %) et recule en bio (-10 %), les légumes repartent fortement à la hausse, avec une augmentation de 10 % en conventionnel et de 7% en bio. Les courgettes (+32 %), les tomates (+31 %) et les haricots verts (+24 %) figurent parmi les plus fortes hausses de cette année.

Une évolution de fond mise en évidence par les données de l'Insee

Depuis 2015, les prix des fruits frais ont progressé de 54 % et ceux des légumes frais de 62 %, contre 21 % pour l'inflation générale. Les fruits et légumes sont ainsi devenus l'une des catégories alimentaires dont les prix augmentent le plus rapidement, alors même qu'ils sont au cœur des recommandations de santé publique. Cette contradiction n'est plus acceptable

Les limites d'une politique de santé publique

Ces chiffres ne traduisent pas seulement des choix individuels. Ils révèlent les limites d'une politique de santé publique qui encourage chacun à mieux manger sans garantir les conditions économiques permettant de le faire. Les travaux récents de l'Assemblée nationale sur l'évolution du pouvoir d'achat depuis 2017¹ soulignent eux aussi les difficultés croissantes rencontrées par une partie des ménages pour accéder aux aliments recommandés par les autorités sanitaires.

¹ https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/dossiers/evolution_pouvoir_achat_France_2017_indicateurs_prix_consommation

Près d'un Français sur deux (55 % en milieu rural) déclare renoncer à certains achats alimentaires faute de moyens². Dans le même temps, selon les derniers chiffres publiés par Santé publique France ³, seuls 19 % des hommes et 25 % des femmes âgés de 18 à 85 ans déclaraient, en 2021, consommer au moins cinq fruits et légumes par jour, malgré plus de vingt ans de campagnes de prévention.

Un enjeu à la fois social, sanitaire et économique

Une alimentation insuffisamment riche en fruits et légumes contribue au développement de nombreuses maladies chroniques évitables, notamment l'obésité, le diabète, les maladies cardiovasculaires et certains cancers. Les projections disponibles montrent que leur prévalence pourrait encore progresser au cours des prochaines décennies⁴. Le tribut collectif est déjà lourd : dès 2012, la Direction générale du Trésor estimait le coût social de la surcharge pondérale à près de **20 milliards d'euros par an**, soit environ 1 % du produit intérieur brut⁵.

Ne pas agir sur l'accessibilité d'une alimentation favorable à la santé coûte donc également très cher à la collectivité.

Rendre les fruits et légumes plus accessibles ne peut toutefois se faire au détriment des producteurs, dont beaucoup peinent déjà à couvrir leurs coûts de production. La véritable question est celle de la répartition de la valeur entre les différents acteurs de la chaîne alimentaire. La crise inflationniste l'a illustré de manière particulièrement frappante. En janvier 2023, des producteurs de pommes et de poires alertaient publiquement sur leur impossibilité de couvrir leurs charges. Ils demandaient un prix d'achat de 1,20 euro par kilogramme, tandis que la grande distribution leur proposait au mieux 1 euro. Dans le même temps, ces fruits étaient vendus en magasin autour de 2,50 euros le kilogramme⁶.

Cette différence ne saurait être assimilée intégralement à un bénéfice. Entre le producteur et le consommateur interviennent plusieurs acteurs indispensables - transformateurs, logisticiens, grossistes et distributeurs - qui supportent des coûts de transport, de stockage, de manutention, de personnel et de fonctionnement, ainsi que les pertes inhérentes à la commercialisation de produits périssables.

Il ne s'agit donc pas de désigner un coupable unique. L'ampleur de l'écart constaté interroge néanmoins sur la manière dont la valeur est répartie entre les différents maillons de la chaîne. Les données publiques disponibles, récemment confortées par les travaux de la commission d'enquête du Sénat sur les marges des industriels et de la grande distribution⁷, mettent en évidence un manque de transparence ainsi que des mécanismes de péréquation qui interrogent lorsqu'ils concernent précisément les produits dont les autorités sanitaires recommandent d'augmenter la consommation.

² <https://www.famillesrurales.org/plan-france-ruralites-etude-ifop-territoires-ruraux-2023>

³ https://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2025/8/2025_8_1.html

⁴ Citons par exemple à titre d'exemple l'étude publiée par l'Agence nationale de sécurité alimentaire, de santé et du travail - ANSES en 2016 <https://www.anses.fr/fr/system/files/NUT2012SA0103Ra-3.pdf>, le rapport sur la santé en Europe 2018 de l'OMS (Organisation Mondiale pour la Santé)

<http://www.euro.who.int/fr/publications/abstracts/european-health-report-2018.-more-than-numbers-evidence-for-all-2018> ou encore l'étude du Crédoc N° 315 • ISSN 0295-9976 • mars 2021 :

<https://www.credoc.fr/publications/renversement-de-tendance-les-francais-vegetalisent-leur-alimentation>

⁵ <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2016/09/06/tresor-eco-n-179-obesite-queles-consequences-pour-l-economie-et-comment-les-limiter>

⁶ <https://www.lafranceagricole.fr/economie/article/836477/les-producteurs-de-pommes-veulent-0-20-kg-en-plus>

⁷ <https://www.senat.fr/rap/r25-632-1/r25-632-10.html>

100 produits sains à prix coutant

Les données issues de l'Observatoire de la formation des prix et des marges permettent ainsi d'estimer qu'en 2024, le rayon fruits et légumes de la grande distribution a généré environ 200 millions d'euros de résultat net après impôts, tandis que le rayon boulangerie-pâtisserie-viennoiserie enregistrait une perte de 65 millions d'euros⁸.

Autrement dit, les résultats dégagés sur des produits essentiels à notre santé contribuent en partie à compenser les pertes d'autres rayons.

Serge Papin, ministre chargé du Pouvoir d'achat et ancien dirigeant de la distribution, avait résumé ce mécanisme par une formule devenue célèbre :

« Le coco de Paimpol finance le coca d'Atlanta⁹ »

Pour Familles Rurales, il ne s'agit ni de remettre en cause le rôle essentiel de la grande distribution, ni de demander aux enseignes de renoncer à leur rentabilité. Il s'agit de défendre un principe simple : les produits que les pouvoirs publics recommandent de consommer quotidiennement ne devraient pas être ceux sur lesquels repose une part de la compensation des pertes d'autres rayons, alors même que leur accessibilité économique se dégrade.

C'est pourquoi le Mouvement soutient la proposition de loi visant à garantir l'accès permanent à un panier diversifié de produits favorables à la santé vendus à prix coûtant¹⁰. Cette mesure n'impose ni la vente à perte ni une baisse de la rémunération des producteurs. Elle consiste uniquement à supprimer la marge bénéficiaire des distributeurs sur un nombre limité de produits essentiels, tout en leur laissant la liberté de construire leur rentabilité sur les milliers d'autres références proposées dans leurs magasins.

Contact

Niki Vouzas – niki.vouzas@famillesrurales.org – 06 49 49 75 17

⁸ Données sur la marge nette avant IS du rapport annuel de l'OFPM (juin 2026) <https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr/>.

⁹ https://www.lemonde.fr/economie/article/2012/10/02/systeme-u-le-coco-et-le-coca_5983574_3234.html

¹⁰ https://www.lemonde.fr/economie/article/2026/07/08/face-a-l-inflation-une-proposition-de-loi-veut-instaurer-un-panier-de-produits-sains-a-prix-coutant_6721873_3234.html?srsltid=AfmBOoqDTN4NvYr34Senbm3V0brRZFokJa6Ta6rxpAOVhpHtvUYJbnMS

OBSERVATOIRE DES PRIX

DES FRUITS ET LÉGUMES 2026

I/ Fruits : Forte baisse du panier bio (-10 %), stabilité du conventionnel (-0,2 %)

Prix moyen d'un kilogramme de fruits en agriculture conventionnelle et bio

En €/kg	<u>Agriculture conventionnelle</u>			<u>Agriculture biologique</u>		
	Juin 2025	Juin 2026	Variation en % 26/25	Juin 2025	Juin 2026	Variation en % 26/25
Abricot	4,22	4,24	1%	8,16	9,07	11%
Banane	2,17	2,20	2%	2,86	2,38	-17%
Cerise	8,38	7,86	-6%	16,59	15,21	-8%
Citron jaune	3,42	3,90	14%	4,34	5,33	23%
Fraise ronde	8,98	9,09	1%	17,22	12,44	-28%
Melon Type Charentais*	3,67	3,33	-9%	5,68	5,45	-4%
Pastèque verte	1,60	1,77	10%	2,66	2,10	-21%
Pêche	3,91	3,92	0%	7,53	7,06	-6%
Pomme (Golden, Gala)	2,68	2,64	-2%	4,37	3,57	-18%
Prix moyen fruits	4,34	4,33	-0,20%	7,71	6,96	-10%

*En 2026, le prix moyen du melon à la pièce est de 2,68€ en conventionnel et de 4,24€ en bio.

Le prix moyen des fruits conventionnels s'établit à 4,33 €/kg en juin 2026, contre 6,96 €/kg pour les fruits issus de l'agriculture biologique.

Après une année de hausse, notre panier de fruits se stabilise en conventionnel, avec un léger recul de -0,2% tandis qu'il enregistre une baisse beaucoup plus marquée en bio, de -10 %.

Côté bio, plusieurs produits affichent des diminutions importantes : la fraise ronde (-28 %), la pastèque (-21 %), la pomme (-18 %) et la banane (-17 %). Cette évolution favorable permet de réduire sensiblement l'écart avec le conventionnel. Le prix moyen des fruits bio était supérieur d'environ 78 % à celui des fruits conventionnels en 2025 : il l'est encore de près de 61 % en 2026.

L'écart se resserre donc nettement mais le choix du bio demeure hors de portée de nombreux budgets.

En conventionnel, les évolutions restent globalement contenues, malgré quelques hausses notables, notamment celles du citron jaune (+14%) et de la pastèque (+10%). À **1,77 €/kg**, cette dernière demeure toutefois le fruit le plus accessible de notre panier, à un prix très inférieur à la moyenne des fruits conventionnels, établie à **4,33 €/kg**.

Ces évolutions peuvent notamment s'expliquer par les conditions climatiques du printemps 2026. Malgré un mois de mai marqué par d'importantes fluctuations météorologiques - alternance de fortes chaleurs, épisodes pluvieux et phénomène de goutte froide - les fruits à noyau ont bénéficié d'une production importante. Cette offre abondante a contribué à contenir certains prix, tandis que plusieurs références estivales ont également fait l'objet d'opérations promotionnelles en magasin.

II/ Légumes : forte hausse du panier conventionnel (+10 %) comme du panier bio (+7 %)

Prix moyen d'un kilogramme de légumes issus de l'agriculture conventionnelle et bio

En €/kg	Agriculture conventionnelle			Agriculture biologique		
	Juin 2025	Juin 2026	Variation en % 26/25	Juin 2025	Juin 2026	Variation en % 26/25
Aubergine violette	2,56	2,89	13%	5,52	5,05	-9%
Carottes	1,84	2,08	13%	2,53	2,86	13%
Concombre*	2,98	3,34	12%	4,52	4,81	6%
Courgette (longue)	1,52	2,00	32%	3,14	4,04	28%
Haricots verts	5,78	7,14	24%	10,90	12,93	19%
Laitue (verte)**	4,11	4,39	7%	6,18	5,90	-5%
Oignons	3,08	2,37	-23%	3,55	3,02	-15%
Poivron (vert)	4,28	4,39	3%	6,71	7,98	19%
Pomme de terre	1,42	1,23	-13%	2,72	2,15	-21%
Tomate grappe	2,22	2,91	31%	5,39	5,99	11%
Prix moyen légumes	2,98	3,27	10%	5,12	5,47	7%

*En 2026, le prix moyen du concombre à la pièce est de 1,31€ en conventionnel et de 1,92€ en bio.

**En 2026, le prix moyen de la laitue à la pièce est de 1,32€ en conventionnel et de 1,78€ en bio.

Contrairement aux fruits, le prix du panier de légumes augmente nettement entre juin 2025 et juin 2026, aussi bien en conventionnel (+10 %) qu'en bio (+7 %).

Les légumes ont davantage subi les conséquences des aléas climatiques. Les épisodes successifs de fortes pluies, de fraîcheur puis de chaleur ont perturbé les productions de pleine terre comme celles sous serre. Les principaux pays fournisseurs de la France, notamment l'Espagne et le Portugal, ont eux aussi connu des conditions météorologiques défavorables, réduisant les volumes disponibles. Cette tension sur l'offre explique en partie les hausses observées sur plusieurs légumes d'été.

En conventionnel, la hausse est principalement portée par les courgettes (+32 %) et les tomates grappe (+31 %), deux produits particulièrement consommés en été. Les haricots verts enregistrent également une augmentation importante (+24 %). Seuls deux produits du panier sont en baisse : l'oignon (-23 %) et la pomme de terre (-13 %), qui demeure celui le plus accessible du panier, à 1,23 €/kg.

En bio, les évolutions sont plus contrastées selon les légumes. Les courgettes (+28 %), les haricots verts (+19 %) et les poivrons verts (+19 %) affichent les hausses les plus marquées. À l'inverse, la pomme de terre (-21 %), l'oignon (-15 %) et l'aubergine (-9 %) reculent nettement.

Ces résultats confirment l'intérêt de distinguer fruits et légumes : en 2026, les fruits contribuent à modérer le prix moyen du panier, tandis que les légumes le tirent nettement vers le haut.

S'agissant du bio, l'écart de prix avec le conventionnel se réduit, particulièrement pour les fruits, mais il demeure considérable. En moyenne, les fruits bio coûtent encore 61 % plus cher que les fruits conventionnels et les légumes bio 67 % de plus.

Pour une famille de quatre personnes, respecter les recommandations nutritionnelles avec un panier exclusivement biologique représente **265 € par mois**, contre **162 € pour un panier conventionnel**, soit **103 € supplémentaires**. Le recul du prix moyen des fruits bio constitue donc une évolution encourageante, mais il ne suffit pas à rendre l'ensemble des fruits et légumes biologiques accessibles à toutes les bourses.

Quelle que soit la catégorie concernée, fruits ou légumes, les variations climatiques n'expliquent qu'une partie des évolutions constatées d'une année sur l'autre. Elles ne suffisent notamment pas à expliquer les écarts de prix entre produits conventionnels et biologiques, ni les mécanismes de formation des prix et de répartition de la valeur tout au long de la chaîne alimentaire, qui relèvent également de facteurs économiques et commerciaux.

Quelques repères de prix pour varier les fruits et légumes en fonction de son budget :

Conventionnel		
Moins de 2,50 €	Pomme de terre (type vapeur)	1,23
	Pastèque verte	1,77
	Courgette (longue)	2,00
	Carottes	2,08
	Banane	2,20
	Oignon (jaune)	2,37
De 2,50 à 4 €	Pomme Golden ou Gala	2,64
	Aubergine violette	2,89
	Tomate grappe	2,91
	Melon Type Charentais	3,33
	Concombre	3,34
	Citron jaune	3,90
	Pêche	3,92
De 4 à 9 €	Abricot	4,24
	Laitue (verte)	4,39
	Poivron (vert)	4,39
	Haricots verts	7,14
	Cerises (rouges)	7,86
	Fraise ronde (pas de gariguette)	9,09

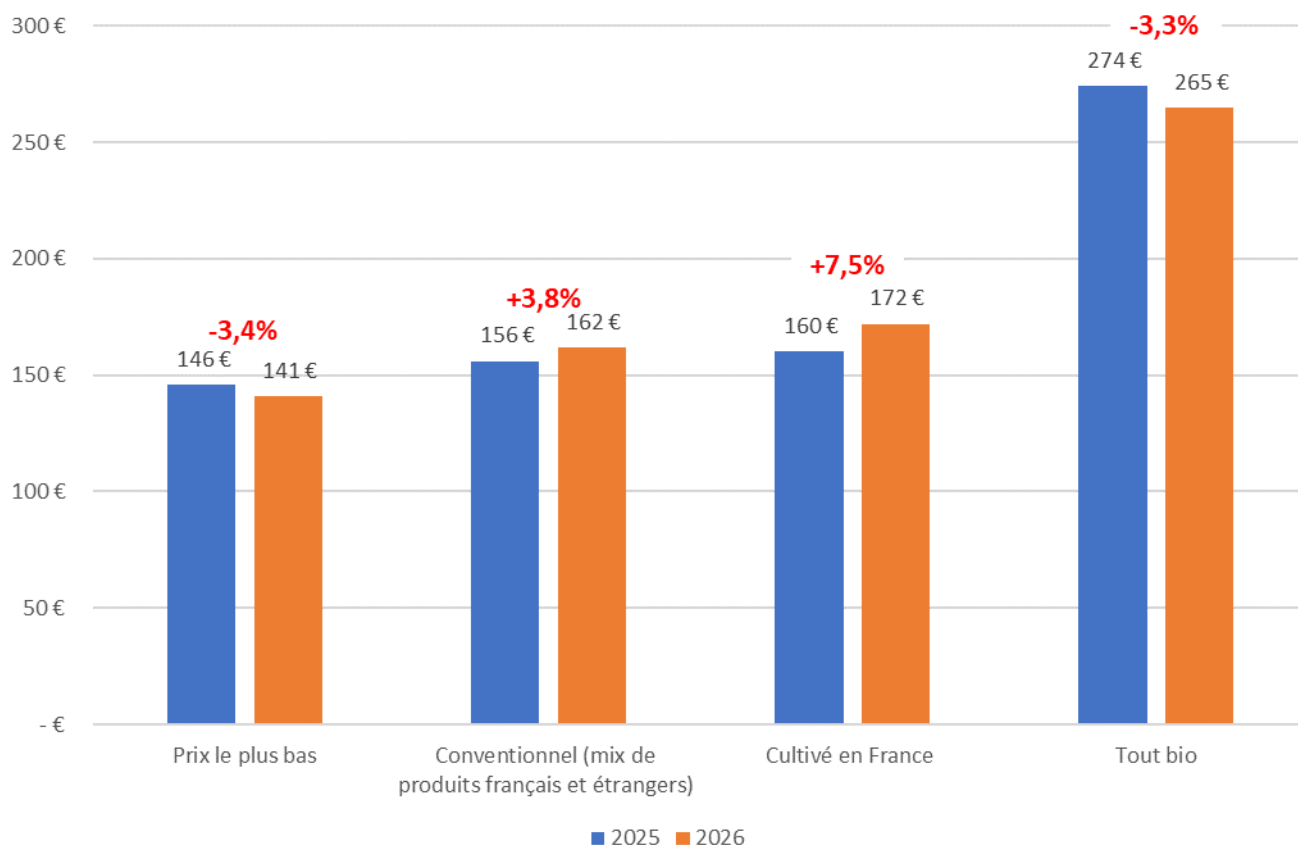
Bio		
Moins de 4 €	Pastèque verte	2,10
	Pomme de terre (type vapeur)	2,15
	Banane	2,38
	Carottes	2,86
	Oignon (jaune)	3,02
	Pomme Golden ou Gala	3,57
De 4 à 7 €	Courgette (longue)	4,04
	Concombre	4,81
	Aubergine violette	5,05
	Citron jaune	5,33
	Melon Type Charentais	5,45
	Laitue (verte)	5,90
	Tomate grappe	5,99
De 7 à 16 €	Pêche	7,06
	Poivron (vert)	7,98
	Abricot	9,07
	Fraise ronde (pas de gariguette)	12,44
	Haricots verts	12,93
	Cerises (rouges)	15,21

III/ « 5 fruits et légumes par jour » : un objectif accessible à condition de réduire fortement la diversité et de renoncer à la plupart des produits bio

Consommer les 19 fruits et légumes de notre panier coûte entre 141 € et 265 € par mois à une famille de quatre personnes

Notre panier mensuel a été calculé sur la base d'une consommation quotidienne de 200 grammes de fruits et de 200 grammes de légumes pour chacun des deux adultes et pour l'adolescent de 14 ans, et de 100 grammes de fruits et de 100 grammes de légumes pour l'enfant de 3 ans.

Budget mensuel nécessaire pour respecter les recommandations du PNNS pour une famille de 4 personnes consommant les 19 fruits et légumes de notre panier



Respecter la recommandation du Programme national nutrition santé représente une dépense mensuelle comprise entre 141 € et 265 € pour une famille composée de deux adultes, d'un adolescent de 14 ans et d'un enfant de 3 ans. Selon le panier retenu, cette dépense correspond à une part comprise entre 9,8 % et 18,4 % d'un SMIC net mensuel.

Deux évolutions favorables ressortent cette année :

- Le panier recherchant systématiquement les prix les plus bas recule de **-3,4 %**, pour s'établir à **141 € par mois** ;
- Le panier exclusivement biologique diminue de plus de **-3 %**, à **265 €**.

Ces baisses ne changent toutefois pas l'ordre de grandeur : elles représentent encore respectivement **9,8 % et 18,4 % d'un SMIC net mensuel**.

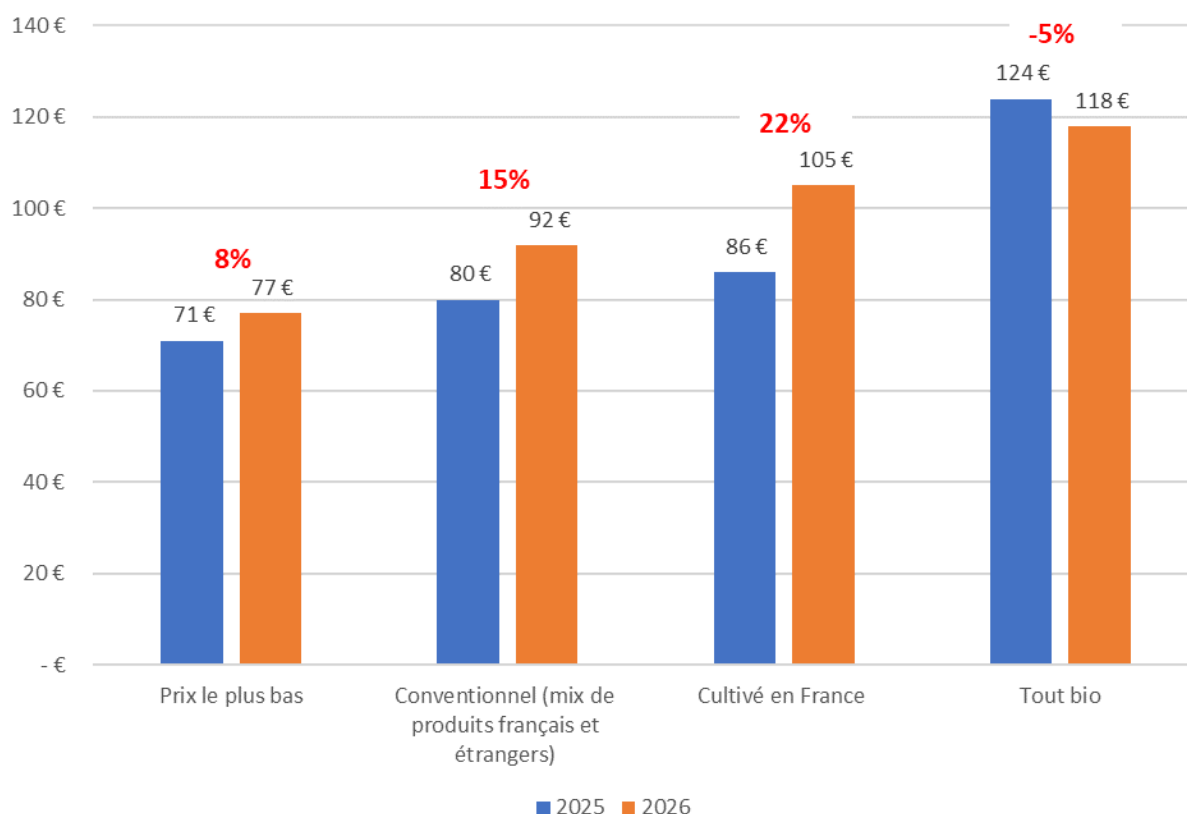
Réduire la diversité permet de diminuer fortement la dépense

En se limitant aux cinq fruits et légumes les moins chers de notre panier d'été, la dépense mensuelle d'une même famille tombe à **77 € en conventionnel** et à **118 € en bio**, soit respectivement **5,4 % et 8,2 % d'un SMIC net mensuel**.

En conventionnel, ce panier se compose de bananes, de pastèques, de carottes, de tomates et de courgettes. La dépense mensuelle passe ainsi de 141 € à 77 €.

Pour le panier exclusivement biologique, les tomates sont remplacées par les oignons.

Budget nécessaire pour respecter le PNNS pour une famille de 4 personnes (2 adultes – 2 enfants) qui ne consomme que les 5 fruits et légumes les moins chers du panier de chaque catégorie



Respecter les recommandations du PNNS reste donc possible d'un point de vue strictement budgétaire, mais à la condition de renoncer à une grande partie de la diversité des fruits et légumes disponibles en été, alors même que la variété de l'alimentation participe à son équilibre et au plaisir de manger.

Les produits les moins chers sont aussi ceux qui augmentent le plus

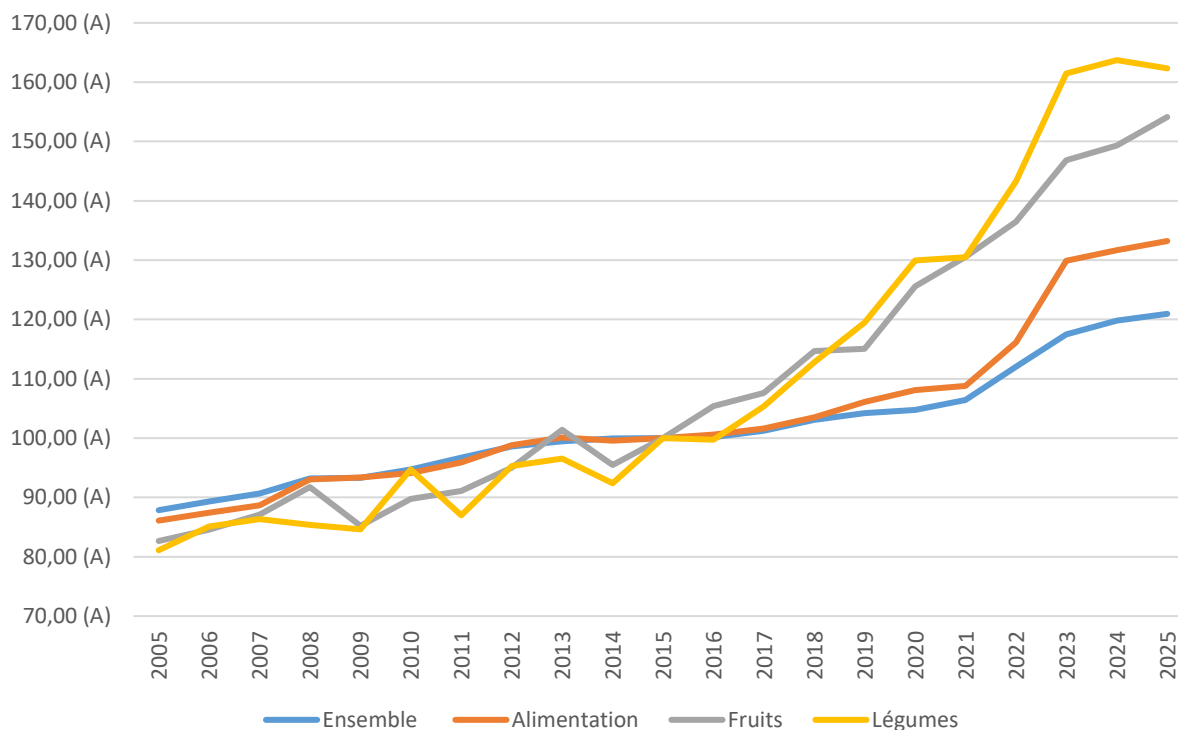
Un dernier enseignement mérite d'être souligné : à l'exception du bio, les hausses les plus importantes concernent précisément les paniers composés des fruits et légumes les moins chers.

Le panier des cinq produits conventionnels les moins chers augmente ainsi de **+15 % en un an**. **Les ménages aux budgets les plus contraints, qui concentrent davantage leurs achats sur les références les plus accessibles, sont donc aussi ceux qui subissent les hausses les plus fortes.**

Réduire la diversité permet encore de limiter la dépense totale, mais protège de moins en moins efficacement les familles contre l'augmentation des prix.

IV / Vingt ans d'observation : depuis 2015, le prix des fruits et légumes augmente beaucoup plus vite que l'inflation générale

Indice des prix à la consommation : évolution des indices annuels moyens pour l'ensemble des biens et services, l'ensemble des produits alimentaires, les fruits frais et les légumes frais hors pomme de terre, de 2005 à 2025 — Insee, base 2015



L'observation des indices publiés par l'Insee sur vingt ans fait apparaître deux périodes très distinctes :

- Entre 2005 et 2014, le prix des fruits et légumes frais a évolué à un rythme proche de celui de l'ensemble des biens et services. Sur cette période, l'inflation générale s'est élevée à près de **14 %**, contre environ **16 %** pour l'alimentation. Le prix des fruits a augmenté d'environ **15 %** et celui des légumes de **14 %** ;
- À partir de 2015, les trajectoires divergent nettement. Entre 2015 et 2025, l'indice général des prix a augmenté de **21 %**, tandis que les prix alimentaires ont progressé de **33 %**. Dans le même temps, les fruits frais ont augmenté de **54 %** et les légumes frais de **62 %**.

Les fruits et légumes ont donc connu, au cours de la dernière décennie, une inflation deux à trois fois supérieure à celle de l'ensemble des biens et services. **Cette envolée a contribué à tirer l'inflation alimentaire vers le haut**, alors même que ces produits occupent une place centrale dans les recommandations de santé publique.

Si les séries annuelles publiées par l'Insee s'arrêtent en 2025, les résultats de l'Observatoire de Familles Rurales apportent un premier éclairage sur l'année 2026. Ils montrent que le prix des légumes, après une période de stabilisation, voire de recul, repart fortement à la hausse. Le prix des fruits se stabilise en conventionnel et diminue en bio, sans effacer pour autant les très fortes augmentations accumulées au cours des dix dernières années.

Ces données montrent que le renchérissement des fruits et légumes n'est plus seulement lié aux variations ponctuelles d'une récolte ou d'une saison. Depuis 2015, leurs prix suivent une trajectoire durablement plus inflationniste que celle de l'ensemble des biens et services.

Face à cette tendance, le temps est venu d'apporter une réponse structurelle. Les pouvoirs publics ne peuvent plus se contenter de recommander la consommation de produits essentiels à la santé sans agir sur les conditions économiques permettant à chacun d'y accéder.

C'est pourquoi Familles Rurales soutient la proposition de loi visant à garantir l'accès à un panier diversifié de denrées alimentaires favorables à la santé vendues à prix coûtant et appelle les parlementaires à la cosigner et à la voter.

V – Vers un système alimentaire plus juste pour les consommateurs et les producteurs, sans remettre en cause la rentabilité globale des distributeurs

Une première nécessité : réorienter la péréquation des marges en faveur d'un panier limité de produits essentiels à la santé

« Le coco de Paimpol finance le coca d'Atlanta¹¹ » : par cette formule, Serge Papin, ministre chargé du Pouvoir d'achat et ancien dirigeant de la distribution, résume un mécanisme largement documenté mais encore insuffisamment transparent : la péréquation des marges pratiquée par les enseignes. Pour Familles Rurales, **le coco de Paimpol ne doit précisément plus financer le coca d'Atlanta.**

Les fruits et légumes contribuent fortement à l'équilibre économique des enseignes, contrairement à certains rayons déficitaires.

Comptes moyens des rayons alimentaires en GMS en 2024 pour 100 € de chiffre d'affaires

	Boucherie	Charcuterie	Volailles	Produits laitiers	Fruits et légumes	Marée	Boulangerie Pâtisserie	Ensemble des rayons étudiés
Chiffre d'affaires	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Coût d'achat des ventes	72,5	66,7	69,6	76,7	69,9	73,5	45,6	70,6
Marge brute (marge commerciale)	27,5	33,3	30,4	23,3	30,1	26,5	54,4	29,4
CHARGES DIRECTES DU RAYON								
Frais de personnel dédié du rayon	13,6	8,2	3,5	3,7	7,8	13,6	29,2	8,9
Marge semi-nette	13,9	25,1	26,8	19,6	22,3	12,8	25,3	20,4
Approvisionnements et fournitures	0,5	0,1	0,1	0,1	0,2	0,3	0,8	0,2
Eau, gaz, électricité	0,8	0,6	1,0	0,5	0,5	1,1	1,6	0,7
Frais sur matériels et équipements	0,7	1,0	0,8	0,9	0,9	1,0	1,8	1,0
Taxes, cotisations et redevances	0,5	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Autres charges du rayon	0,4	0,6	0,4	0,6	1,1	1,0	0,5	0,7
Sous-total : autres charges directes	2,9	2,7	2,7	2,6	3,2	3,9	5,3	3,1
CHARGES COMMUNES REPARTIES								
Immobilier	1,4	1,2	1,2	1,3	1,6	1,4	1,9	1,4
Frais de personnel hors rayon	7,6	6,4	4,7	5,0	6,6	7,6	10,9	6,5
Frais financiers	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2
Autres charges communes	6,3	7,0	8,0	8,6	8,2	6,6	9,6	7,8
Sous-total : charges communes	15,4	14,8	13,9	15,0	16,6	15,8	22,5	15,8
Marge nette avant répartition de l'IS	- 4,4	7,6	10,1	2,0	2,5	- 6,9	- 2,6	1,6
Répartition de l'impôt sur les sociétés	- 1,5	2,5	3,4	0,7	0,8	- 2,3	- 0,9	0,5
Marge nette après répartition de l'IS	- 2,9	5,1	6,8	1,3	1,7	- 4,6	- 1,7	1,1

Source : OFPM, enquête auprès des enseignes

¹¹ https://www.lemonde.fr/economie/article/2012/10/02/systeme-u-le-coco-et-le-coca_5983574_3234.html

Le prix de vente au consommateur ne résulte pas de l'application uniforme d'un même taux de marge à chaque produit. Certains produits d'appel supportent des marges faibles, voire nulles, tandis que d'autres contribuent davantage à la rentabilité globale du magasin. Cette politique de péréquation interroge lorsqu'elle conduit à faire peser une part importante de cette rentabilité sur les aliments dont les pouvoirs publics recommandent précisément d'augmenter la consommation.

Les données publiées par l'Observatoire de la formation des prix et des marges permettent ainsi d'estimer qu'en 2021 le rayon fruits et légumes de la grande distribution a généré environ **200 millions d'euros de résultat net après impôts**¹², tandis que le rayon boulangerie-pâtisserie enregistrait une perte de **65 millions d'euros**.

Ces résultats montrent qu'une partie de l'équilibre économique des enseignes repose sur des produits pourtant essentiels à notre santé.

Familles Rurales ne remet en cause ni le rôle indispensable de la grande distribution, ni la légitimité pour les enseignes de dégager une rentabilité globale. Il propose de réorienter la péréquation des marges : contenir celles appliquées aux aliments recommandés par le Programme national nutrition santé, tout en laissant aux distributeurs la liberté de construire leur rentabilité sur les milliers d'autres références de leurs assortiments.

Il ne s'agit donc pas de demander aux enseignes de renoncer à gagner de l'argent, mais de cesser de faire des produits essentiels à la santé une variable d'ajustement de leur politique de marges. Les distributeurs pourraient continuer à équilibrer leur modèle économique en répartissant autrement leur rentabilité, notamment sur les références moins indispensables à l'équilibre nutritionnel.

Cette orientation rejoint d'ailleurs les engagements affichés par les distributeurs eux-mêmes. Dans une tribune publiée en juin 2025, plusieurs enseignes reconnaissaient leur rôle central auprès des agriculteurs, des industriels et des consommateurs, et affirmaient vouloir proposer « une alimentation de qualité au meilleur prix¹³ ».

Les travaux de la commission d'enquête du Sénat sur les marges des industriels et de la grande distribution¹⁴ confortent ce constat. Ils décrivent un système de péréquation dans lequel certains produits très comparés par les consommateurs bénéficient de marges faibles, tandis que des produits frais, moins directement comparables, peuvent supporter des marges plus élevées.

Le rapport de l'Assemblée nationale consacré à l'évolution du pouvoir d'achat souligne parallèlement les difficultés économiques rencontrées par une partie des ménages pour accéder aux aliments recommandés par les autorités sanitaires¹⁵.

À l'heure où de nombreux consommateurs renoncent à certains achats alimentaires et où des producteurs peinent à couvrir leurs charges, la persistance de tels arbitrages interroge la cohérence de notre système alimentaire.

¹² Données sur la marge nette avant IS du rapport annuel de l'OFPM (juin 2026) <https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr/>..

¹³ <https://www.altaa.org/5-distributeurs-interpellent-le-gouvernement-pour-acceler-la-transition-alimentaire/>

¹⁴ <https://www.senat.fr/travaux-parlementaires/structures-temporaires/commissions-denquete/commission-denquete-portant-sur-les-marges-des-industriels-et-de-la-grande-distribution.html>

¹⁵ https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/dossiers/evolution_pouvoir_achat_France_2017_indicateurs_prix_consommation

De 12,5 à 22,7 milliards d'euros : un écart de valeur majeur qui exige davantage de transparence

Les données publiées par le Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes permettent d'appréhender la formation et la répartition de la valeur tout au long de la filière¹⁶.

À leur première mise en marché, les fruits et légumes frais ont été vendus pour 12,5 milliards d'euros par les producteurs et leurs organisations de mise en marché. Sans avoir subi de transformation industrielle, ils ont ensuite été payés près de deux fois plus par les consommateurs au détail : 22,7 milliards d'euros TTC en moyenne entre 2021 et 2023.

Cet écart ne saurait être assimilé intégralement à un bénéfice. Entre l'amont et le consommateur interviennent plusieurs acteurs indispensables : metteurs en marché, importateurs, grossistes, centrales d'achat, magasins spécialisés et grande distribution.

Chacun supporte des charges liées notamment au transport, au stockage, à la manutention, au personnel et aux pertes inhérentes aux produits périssables.

L'ampleur de cet écart souligne toutefois le manque de lisibilité de la répartition de la valeur entre les différents maillons de la chaîne.

Cette opacité devient particulièrement préoccupante lorsqu'elle concerne des aliments essentiels à la santé publique et alors que producteurs comme consommateurs font état de difficultés économiques persistantes.

Ces constats ne visent pas à désigner un coupable unique. Ils appellent en revanche davantage de transparence ainsi qu'une évolution des règles afin que les aliments recommandés pour la santé ne contribuent plus de manière disproportionnée à la rentabilité globale de la distribution.

« 100 produits sains à prix coûtant » : transformer la mobilisation associative en réponse législative

Face à cette situation, Familles Rurales appelle les parlementaires et le Gouvernement à soutenir la proposition de loi visant à garantir l'accès à un panier diversifié de denrées alimentaires favorables à la santé vendues à prix coûtant¹⁷.

Ce texte donne une traduction législative concrète à la mobilisation engagée par Familles Rurales, foodwatch, France Assos Santé et le Secours Catholique-Caritas France, désormais soutenue par près de quarante associations de consommateurs, de patients, de lutte contre la précarité, de professionnels de santé, de producteurs et de protection de l'environnement.

La proposition de loi prévoit que les grandes enseignes proposent de manière permanente un panier diversifié de produits recommandés par le Programme national nutrition santé, comportant au moins 80 références distinctes sur l'année.

Elle ne leur impose pas de vendre à perte : le prix coûtant de distribution inclut le prix d'achat ainsi que les charges directement nécessaires à la commercialisation des produits.

Le texte interdit en outre que le coût du dispositif soit transféré vers l'amont de la chaîne, notamment par une baisse du prix d'achat, des remises supplémentaires, la facturation de services injustifiés ou une réduction des volumes commandés. Cette garantie est particulièrement essentielle pour les producteurs agricoles et les petites et moyennes entreprises fournisseurs, qui disposent souvent d'un pouvoir de négociation limité face aux grands acteurs de la distribution.

¹⁶ Note de synthèse Le diagramme de la filière fruits et légumes (Schéma des flux 2021-2023) – Novembre 2025 [Le diagramme de la filière fruits et légumes frais - Schéma des flux 2021-2023 - CTIFL](#)

¹⁷ <https://www.famillesrurales.org/13751/100-produits-sains-prix-coutant-les-associations-appellent-les-parlementaires-depasser-les>

La mesure ne conduit donc ni à faire supporter l'effort aux producteurs et aux fournisseurs les plus fragiles, ni à imposer aux distributeurs de vendre à perte ou de renoncer à leur rentabilité globale. Elle ne concerne qu'un panier ciblé et limité de produits essentiels à la santé. La proposition de loi fixe un seuil minimal de 80 références distinctes sur l'année, tandis que la mobilisation associative porte l'ambition de 100 produits sains à prix coûtant parmi les milliers de références proposées par les enseignes. Elle demande ainsi aux distributeurs de renoncer à une marge bénéficiaire sur une part très restreinte de leur assortiment, tout en leur laissant la liberté de répartir autrement leur rentabilité sur l'ensemble des autres produits.

Il s'agit ainsi de réorienter la péréquation des marges au bénéfice, et non plus au détriment, des aliments que les autorités sanitaires recommandent de consommer quotidiennement.

L'expérience montre en outre les limites des dispositifs reposant uniquement sur les engagements volontaires des enseignes. En 2011, le « Panier des essentiels », dont le contenu et les prix étaient largement laissés à leur appréciation, avait rapidement perdu toute visibilité dans de nombreux magasins. En 2023, le « Trimestre anti-inflation » n'a pas davantage permis de contenir le prix du panier « manger sain » de Familles Rurales, qui avait encore progressé de 3 % entre février et avril, tandis que les opérations mises en avant variaient selon les enseignes et privilégiaient parfois des produits ultra-transformés. Ces précédents montrent qu'une politique durable d'accès à une alimentation favorable à la santé ne peut dépendre des seules initiatives volontaires : elle nécessite un cadre commun, pérenne et contraignant.

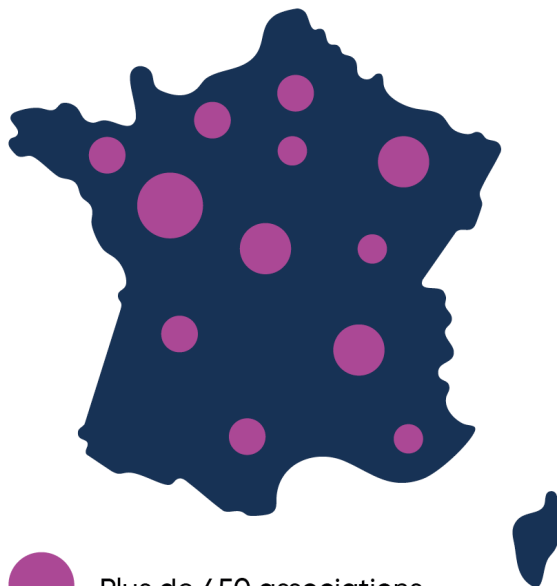
Ces précédents montrent qu'une politique durable d'accès à une alimentation favorable à la santé ne peut dépendre des seules initiatives volontaires. Elle nécessite un cadre commun, pérenne et contraignant, applicable à l'ensemble des distributeurs concernés, afin que les enseignes déjà engagées dans des démarches volontaires ne soient pas seules à supporter cet effort.

Pour Familles Rurales, cette proposition ne doit demeurer ni celle d'un seul député ni celle d'un seul groupe politique. L'accès à une alimentation favorable à la santé constitue un enjeu de santé publique, de justice sociale et de pouvoir d'achat qui doit rassembler au-delà des clivages.

Les données présentées dans cet Observatoire montrent que les mécanismes de formation des prix et de répartition des marges contribuent à rendre plus difficile l'accès aux produits recommandés pour la santé. Une régulation ciblée constitue une réponse concrète, proportionnée et protectrice : **elle porte sur une part très limitée des assortiments, sans vente à perte, sans report du coût vers les producteurs et les fournisseurs les plus fragiles et sans remise en cause de la rentabilité globale des enseignes.**

Après vingt ans de constats, Familles Rurales appelle l'ensemble des parlementaires à cosigner cette proposition de loi et à la voter. **Le temps est venu d'agir.**

Familles Rurales en bref



- Plus de 450 associations
- De 250 à 450 associations
- De 100 à 250 associations
- Moins de 100 associations

Familles Rurales en chiffres

- 200 structures petite enfance
- 2 200 accueils de loisirs
- 6 000 jeunes engagés
- 7 000 stagiaires BAFA/BAFD
- 190 points de médiation numérique
- 40 tiers-lieux ruraux
- 133 permanences consommation
- 950 clubs seniors

Mais aussi, des associations de services d'aide à domicile, des séjours de vacances, de l'accompagnement scolaire, du soutien à la parentalité, de la prévention routière, des Espaces de Vie Sociale, des Points Conseil Budget...

Qui sommes-nous ?

Familles Rurales est une association reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain.

Avec 130 000 familles adhérentes, 1 700 associations locales, 63 fédérations départementales et 10 fédérations régionales, 20 000 bénévoles et 19 000 salariés, c'est le premier Mouvement familial associatif de France, mais aussi un acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Familles Rurales est agréé association de défense des consommateurs.

Pluraliste, indépendant et laïc, le Mouvement porte un projet humaniste et social fondé sur la famille, les territoires et la vie associative.

Des valeurs partagées

- Entraide et solidarité
- Initiative et responsabilité
- Participation et citoyenneté
- Convivialité et échange